

## Commune de Belmont-sur-Lausanne Municipalité

# COMMUNICATIONS au Conseil communal, séance du 25.06.2015

# Gustave Muheim

# Administration générale, Finances, Personnel, TL, Délégué aux affaires Lausanne Région

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

« Dame nature » a décidé que votre dernière séance avant la pause estivale serait chaleureuse, et la Municipalité ayant plaisir à vous rencontrer en cette fin de journée, elle vous salue chaleureusement. Quant à notre personnel communal qui, tradition oblige, a décidé de vous et nous régaler, qu'il en soit ici sincèrement remercié. Pour la petite histoire, les mets gustatifs qu'il nous prépare ont un tel succès, que l'an passé d'aucuns n'ont pas eu droit au ressat, les plats ayant été pris d'assaut, quand bien-même nous n'avions pas économisé sur la marchandise. La préparation de ce soir tient donc compte de ce qui précède.

Aujourd'hui, nous prendrons aussi congé de notre collègue Daniel Delaplace. Un bref échange oratoire aura lieu en fin de séance.

Deux communications de ma part :

#### Travaux autoroutiers A-9

Nous avons obtenu un premier rendez-vous officiel début juillet prochain avec une délégation de l'OFROU, mais nous attendons toujours le procès-verbal de notre première et unique séance de travail avec eux le 16 juin 2014.

Pour la petite histoire : le 8 avril 1971 (il y a donc 44 ans), la Tribune de Lausanne titrait « Belmont et l'autoroute : du bruit et une pétition ». Nous allons donc « interviewer » nos anciens Cancoires, pour bien comprendre le fond de cette histoire.

#### Emprunts bancaires

En 2015, nous avons deux emprunts de un million chacun à gérer. Notre planification de désendettement prévoit d'en rembourser un et de renouveler l'autre, ce que nous avons fait le 16 juin dernier, à un taux de 0,38 % pour six ans, auprès de PostFinance.

Je vous remercie de votre attention.

Gustave Muheim, syndic

### **Daniel Delaplace**

#### Pas de communication



## Chantal Dupertuis Ecoles, Œuvres sociales, Affaires culturelles

#### Affaires culturelles

Dans le cadre du budget 2015, votre conseil a accepté un montant de Fr. 4'150.-inscrit dans le compte « Participation aux charges culturelles de la Ville de Lausanne ». Ce montant permettra de financer la carte « Cultissime » qui facilite l'accès des 18 –25 ans aux arts de la scène ainsi qu'aux musées.

Vendue pour Fr. 25.- elle permet d'acquérir des billets d'entrée à moitié prix, le solde étant financé par les communes, à l'Opéra de Lausanne, le Béjart Ballet, le Théâtre de Vidy et l'Orchestre de chambre de Lausanne. Elle donne également accès, gratuitement, aux musées publics des Villes de Lausanne et Pully.

Le lancement de la campagne de promotion est prévu le 1<sup>er</sup> septembre.

Et pour conclure la Municipalité, dans sa séance du 20 août 2014, a décidé d'offrir la carte « Cultissime » à tous les jeunes entrant dans leur 18ème année.

Je vous remercie de votre attention.

Chantal Dupertuis, municipale.

RIS

Philippe Michelet

Pas de communication

DO

**Catherine Schiesser** 

Pas de communication

# Attention dans la version qui sera transmise au Bureau du Conseil réduire la police d'écriture.

Distribution (15 exemplaires):

- Municipalité (5 X)
- IF SR DG BB + Services extérieurs par BB
- Bureau du Conseil (2X)
- Presse lors de la séance (3x)